



**Pierre Dozois,**  
associé et coresponsable de l'équipe  
stratégique Valeurs mobilières

## UNE ÉQUIPE TOUT TERRAIN

BCF MET 16 ÉQUIPES DE SPÉCIALISTES  
À LA DISPOSITION DE SES CLIENTS. CE  
SONT NOS 16 ÉQUIPES TOUT TERRAIN.

Chez BCF, nous savons que vous n'avez pas besoin de simples avocats. Les membres de notre équipe stratégique en valeurs mobilières assistent les sociétés publiques dans leurs activités quotidiennes ainsi que dans le cadre de leurs transactions importantes. Ils fournissent de manière intégrée toutes les expertises requises à ce type d'activités, notamment en matière de placements publics et privés et de fusions et acquisitions. Leur objectif : vous aider à comprendre toutes les facettes des règles qui encadrent les sociétés publiques de façon simple et concise, afin de vous permettre de vous consacrer à la gestion et la croissance de votre entreprise.



AVOCATS  
AGENTS DE BREVETS  
ET MARQUES

## RÉUSSIR SON ENTRÉE SUR LE MARCHÉ PUBLIC

Le rêve de tout entrepreneur est de faire en sorte que son entreprise atteigne son plein potentiel tout en connaissant un franc succès financier. L'entrée sur le marché public, généralement par la voie d'un premier appel public à l'épargne (PAPE), est souvent vue comme étant une étape importante, sinon essentielle, de cette démarche.

Il arrive souvent que le projet de PAPE soit compliqué, compromis ou retardé, voire abandonné, parce que le terrain n'a pas été préparé adéquatement. Cette préparation doit être faite longtemps à l'avance afin d'éviter des frustrations et des délais inutiles au moment du PAPE.

Le processus d'appel public à l'épargne suppose que la machine est parfaitement huilée et que tout ce qui doit être fait le sera à l'intérieur des courts délais envisagés. Un petit retard peut avoir un effet domino sur le reste du processus. Par exemple, de nouveaux états financiers pourront être requis parce que ceux que l'on comptait utiliser sont périmés en raison du dépassement du délai pendant lequel leur utilisation est permise. Ou encore, tout est reporté à l'automne, car le courtier est d'avis qu'il ne pourra placer les titres pendant l'été parce que les investisseurs potentiels sont en vacances.

La préparation du PAPE passe d'abord par le ménage des affaires de la société appelée à devenir publique. Idéalement, ce ménage est accompagné d'une planification fiscale personnelle au bénéfice de l'entrepreneur et de ses proches.

Certains des exemples qui suivent peuvent sembler anodins, malheureusement notre pratique quotidienne nous démontre qu'il n'en est rien. Il est crucial de régler les problèmes avant de mettre le PAPE en branle, car la position du courtier retenu

sera invariablement la suivante lorsqu'il les découvrira : réglez vos problèmes et on s'en reparle après.

### La mise en ordre corporative

On entend par mise en ordre corporative, la mise en œuvre de correctifs appropriés à la suite d'un examen attentif des registres de la société. Chez des émetteurs qui n'ont pas été adéquatement conseillés, il est fréquent de constater les situations suivantes :

- incapacité à déterminer l'identité des actionnaires en raison d'actionnaires disparus ou de prétentions contradictoires quant à la détention d'actions;

- incapacité à déterminer le nombre exact d'actions émises et payées (par exemple, des actions émises en contrepartie de services qui devaient être rendus et ne l'ont pas été);

- octrois de droits exorbitants qui rendent les investissements postérieurs peu attrayants (par exemple, une option d'achat d'actions qui permet d'obtenir 10 % des actions de la société pour 10000 \$ nonobstant des investissements subséquents totalisant des sommes importantes);

- doutes quant à la légalité de certaines émissions d'actions en raison du non-respect des statuts de la société ou des dispenses de prospectus disponibles.

### La mise en ordre des affaires financières

On entend ici tout le travail comptable, fiscal et juridique qui doit être fait pour mettre en ordre les affaires financières de la société. Par exemple :

- préparation d'états financiers vérifiés;

- planification attentive des acquisitions ou des dispositions importantes, celles-ci ayant des conséquences sur les états financiers qui devront être produits;

- transfert des actifs qui ne sont pas essentiels à la poursuite des activités de l'entreprise (le yacht ou le condo en Floride, par exemple);

- abandon de certaines pratiques qui ont pour effet de réduire la rentabilité de l'entreprise (par exemple, les salaires de complaisance ou les dépenses superflues).

Comme le prospectus de tous les PAPE doit inclure des états financiers vérifiés sans réserves pour les deux exercices financiers qui précèdent, le ménage doit être fait suffisamment à l'avance pour que les mesures prises y soient reflétées.

### La mise en ordre de la propriété intellectuelle

Dans un monde où le savoir est d'une grande importance, il est de plus en plus fréquent que la valeur d'une entreprise repose surtout sur sa propriété intellectuelle. Il est donc essentiel que tout soit en règle à cet égard. Voici certains des gestes à poser :

- vérifier que l'entreprise est bien titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle (brevets, droits d'auteur, etc.) dont elle revendique la propriété ou l'usage et qu'elle a pris les mesures appropriées (à l'interne comme à l'externe) afin de protéger son information confidentielle, y compris ses secrets commerciaux et son savoir-faire;

- réviser les contrats d'emploi, de sous-traitance et de consultation afin de s'assurer que des tiers, y compris les propriétaires de l'entreprise, ne peuvent avoir de droits sur la propriété intellectuelle de l'entreprise;

- s'assurer que les activités de l'entreprise ne violent pas les droits des tiers.

### La mise en ordre des arrangements contractuels

Cette démarche vise à s'assurer que les divers contrats n'imposent pas de contraintes qui pourraient entraver l'entrée sur le marché public. Ce travail consiste, entre autres choses, à faire ce qui suit :

- examen de tous les contrats afin de cerner les consentements de tiers requis;

- formalisation dans des écrits clairs des ententes verbales portant sur des aspects importants de l'entreprise;

- préparation d'un inventaire des contrats importants et des sûretés octroyées sur les actifs et la propriété intellectuelle de l'entreprise et radiation des sûretés périmées.

Cette mise en ordre n'est qu'une petite étape du processus de PAPE, qui comporte de nombreuses autres facettes. En réglant les problèmes bien avant le PAPE, on peut réduire les coûts et faire en sorte que, le moment venu, toute l'attention des dirigeants soit concentrée sur le PAPE lui-même et la poursuite des activités. En cette matière, comme dans plusieurs autres, rien ne sert de courir...

Visitez-nous sur [BCF.CA](http://BCF.CA)

*Pierre Dozois et Jean-Pierre Huard, tous deux associés et membres de l'équipe stratégique Valeurs mobilières. Ils peuvent être joints respectivement au (514) 397-6920 ou à [doz@bcf.ca](mailto:doz@bcf.ca) et au (514) 397-6732 ou à [jph@bcf.ca](mailto:jph@bcf.ca)*